CONFÉRENCE

FRANCIS BACON - LA SCIENTIFICITÉ DU DROIT

16 décembre 2021

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet, 3e étage

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. DIFFUSION EN DIRECT VIA ZOOM - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences : Raison et droit à la Renaissance

Organisé par L'école doctorale d'histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit
Laboratoire de sociologie juridique (en collaboration avec l'Institut Michel Villey et l'Institut d'histoire du droit Jean GAUDEMET)

sur le thème : **RAISON ET DROIT À LA RENAISSANCE**

Direction scientifique :
Raphaëlle THERY - Jérôme CHACORNAC - Eric MARTIN-HOCQUENGHEM

D'une durée de deux à trois heures, chacune des conférences porte sur un thème particulier, destiné à illustrer la problématique générale « Raison et droit à la Renaissance ». Deux des conférences, sur les cinq qui avaient été planifiées, se tinrent respectivement les 30 janvier et 5 mars 2020 : « Machiavel : La raison d'Etat » et « Rabelais : l'enseignement du droit ». Après une longue interruption due à la pandémie, les conférences reprennent. Les trois conférences restantes auront donc lieu cet automne, comme à l'accoutumé en salle Collinet, au centre d'histoire du droit, 4 rue Valette, 75005 Paris. Ces conférences pourront également être suivie à distance.

Des textes choisis à l'avance serviront de point de départ à la conférence. Celle-ci débutera par deux communications successives, la première d'un « juriste-philosophe », la seconde d'un philosophe du droit. Le juriste se livrera à une analyse d'honnête homme sur le sujet, puis le philosophe reliera cette analyse à une réflexion d'ensemble sur l'auteur, l'école ou le mouvement intellectuel à l'origine des textes sélectionnés. Ensuite, la conférence se poursuivra par un débat, que les organisateurs espèrent nourri, avec le public.

CINQUIÈME CONFÉRENCE : **Francis BACON** (jeudi 16 décembre 2021, de 17h à 19h-20h)
La scientificité du droit

INTERVENANTS :

> Rémy LIBCHABER, docteur en droit privé, professeur agrégé de droit privé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
> Max HARDT, E.N.S. Ulm, agrégé de philosophie, docteur en philosophie, professeur de philosophie en C.P.G.E.

Conférences précédentes :

PREMIÈRE CONFÉRENCE : **MACHIAVEL** (jeudi 30 janvier 2020)
La raison d'Etat

DEUXIÈME CONFÉRENCE : **RABELAIS** (jeudi 5 mars 2020)
L'enseignement du droit

TROISIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE I** (jeudi 21 octobre 2021)
Le scepticisme et le droit

QUATRIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE II** (jeudi 18 novembre 2021)
Le droit comparé et le relativisme juridique

Accès

Accès libre dans la limite des places disponibles, la jauge maximale de la salle Collinet est fixée à 40 personnes.
Les conférences sont ouvertes à tous, aux étudiants de master 1 et de master 2, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ou d'autres universités.

Il sera possible de suivre les conférences à distance sur Zoom :

Lien de connexion
ID de réunion : 913 3457 0621
Code secret : Organon